



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE NATIONAL PICASSO – PARIS

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2016 – 4**

ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION

Le conseil d'administration,

Vu le décret n° 2010-669 du 18 juin 2010 portant création de l'Établissement public du musée national Picasso – Paris, notamment le 12° de son article 11,

Vu le décret du 6 juin 2014 portant nomination de Monsieur Laurent LE BON en qualité de président de l'établissement public du musée national Picasso-Paris,

Vu les marchés n° 09-02-747-05 et n° 11-02-877-01 relatifs à la maîtrise d'œuvre portant sur le réaménagement de l'Hôtel Salé notifiés respectivement les 1er juillet 2009 et 18 mars 2011 au groupement solidaire composé de Bodin et Associés SA, mandataire, d'Egis Bâtiments, du Cabinet Philippe Votruba, d'Egis Concept, d'Ingelux Consultants et d'ITAC,

Vu le marché n° 2012-MNPP-0012-MA-00-00 relatif à la maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de réhabilitation de l'aile technique notifié le 9 novembre 2012 au groupement solidaire composé de Bodin et Associés SA, mandataire, d'Egis Bâtiments, du Cabinet Philippe Votruba, d'Egis Concept, d'Ingelux Consultants et d'ITAC,

Vu la réclamation de la SA Jean-François Bodin et Associés présentée en date des 23 février 2015 et du 15 avril 2015,

Vu la réclamation d'Erik Dhont SPRLU et Erik Dhont, agissant à titre personnel, présentée en date des 6 février 2015 et 15 juin 2015,

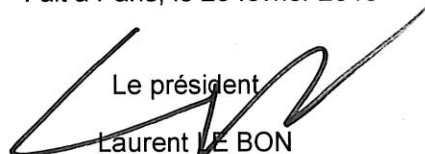
Après en avoir délibéré au cours de sa séance du 26 février 2016,

Adopte la délibération suivante :

Article unique

Approuve le projet de transaction à conclure avec le groupement de maîtrise d'œuvre composé de BODIN et Associés SA, mandataire du groupement, d'EGIS BATIMENTS, du Cabinet Philippe VOTRUBA, d'EGIS CONCEPT, d'INGELUX CONSULTANT, d'I.T.A.C, cotraitants, ainsi qu'avec Erik DHONT SPRLU et Erik DHONT, agissant à titre personnel, pour un montant total de 372 316,15€ TTC.

Fait à Paris, le 26 février 2016


Le président
Laurent LE BON